



Rubrique 1	Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise
1.1	Identificateur de produit
	Nom commercial Littovir
	Synonyme
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
	Utilisation Insecticide de biocontrôle
	Utilisations déconseillées
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
	Fournisseur Andermatt Biocontrol Suisse AG
	Adresse Stahlermatten 6
	6146 Grossdietwil, Suisse
	Téléphone +41 (0)62 917 52 50
	E-mail contact@biocontrol.ch
1.4	Numéro d'appel d'urgence
	Téléphone +41 (0)44 251 5151 (Centre Suisse d'Information Toxicologique)
Rubrique 2	Identification des dangers
2.1	Classification de la substance ou du mélange
	Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans aucune classe de danger conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.
2.2	Éléments d'étiquetage
	Garder sous clef. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Contient du <i>Spodoptera littoralis nucleopolyhedrovirus</i> . Peut produire une réaction allergique.
2.3	Autres dangers
	Ce mélange ne contient pas de substances persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT), très persistantes et très bioaccumulables (vPvB) ou de perturbateurs endocriniens.
Rubrique 3	Composition/informations sur les composants
3.1	Substances
	Ce produit est une préparation
3.2	Mélanges
	Pas de constituant dangereux selon le règlement 1272/2008/CE (<i>Spodoptera littoralis nucleopolyhedrovirus</i>)
Rubrique 4	Premiers secours
4.1	Description des mesures de premiers secours
	Remarques générales Dans tous les cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.



Après inhalation	Ceci n'est possible que par exposition à un produit chaud. Passer à l'air frais, se reposer, en position à-demi verticale, desserrer les vêtements. Oxygène ou respiration artificielle en cas de difficulté de respiration. Consulter un médecin après une exposition importante. Le traitement symptomatique est conseillé.
Après contact avec la peau	Retirer les vêtements contaminés. Consulter un médecin en cas d'irritation. Mettre les vêtements à la blanchisserie avant réutilisation. Après un contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.
Après contact avec les yeux	Rincer abondamment à l'eau. Soulever les paupières du globe oculaire pour assurer le rinçage en profondeur. Consulter un médecin en cas d'irritation.
Après ingestion	Pas de symptômes ni d'effets typiques connus. Consulter un médecin et présenter cette fiche si possible.
Recommandation pour le médecin	Le traitement symptomatique est conseillé.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas de symptômes ni d'effets typiques connus.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

aucune connue

Rubrique 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Brouillard d'eau, mousse résistante à l'alcool, poudre sèche, dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau, mousse.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les vapeurs provoquent la toux.
A des températures élevées, il y a risque de polymérisation exothermique (>200°C). A des températures >280°C, il peut y avoir formation d'acroléine.

5.3 Conseils aux pompiers

Éviter tout contact avec des agents oxydants. Refroidir les récipients à proximité avec de l'eau pulvérisée.

Rubrique 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Respecter les précautions habituelles en cas de manipulation des produits chimiques.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel. Contacter l'autorité responsable en cas le produit est rejeté à l'égout ou dans le milieu naturel.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter le plus possible; dans un conteneur propre pour réutilisation (préférable) ou élimination

6.4 Référence à d'autres rubriques

Protection individuelle voir rubrique 8.

Rubrique 7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger



Respecter les précautions habituelles en cas de manipulation des produits chimiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Eviter le contact avec des produits oxydants. Pour préserver la qualité : entreposer à moins de 0°C. Eviter les températures élevées.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Insecticide de biocontrôle

Rubrique 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Respecter les précautions habituelles en cas de manipulation de produits chimiques. Aucune limite d'exposition n'a été mise en place.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection des yeux/de visage

Pas de recommandations particulières.

Protection de la peau

Pas de recommandations particulières.

Protection respiratoire

Pas de recommandations particulières.

Risques thermiques

Pas de recommandations particulières.

Autres

Respecter les précautions habituelles en cas de manipulation de produits chimiques.

Rubrique 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Liquide (20°C)

Couleur

Gris-brun

Odeur

Caractéristique

Point de fusion/point de congélation

Non déterminé (n'est pas congelé à -18°C)

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

105 - 290°C

Inflammabilité

Non inflammable

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Non inflammable

Point d'éclair

Non déterminable jusqu'à 101°C

Température d'auto-inflammation

Non déterminée

Température de décomposition

>200°C

pH

6 - 7

Viscosité cinématique

210 - 100 mPa x s (à 30 - 100 RPM, 20 - 40 °C)

Solubilité

Suspendable dans l'eau

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Non déterminée

Pression de vapeur

Non déterminée

Densité et/ou densité relative

1.16 (g/ml)

Densité de vapeur relative

Non pertinent

Caractéristiques des particules

Non applicable



9.2 Autres informations

aucun

Rubrique 10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ne pas réactif

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition en cas d'entreposage et de manipulation corrects.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

pas de donnée disponible

10.4 Conditions à éviter

Température > 200 °C (polymérisation, décomposition).

10.5 Matières incompatibles

Eviter le contact avec des produits oxydants.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Acroléine (> 280 °C)

Rubrique 11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë	Rat, oral, 5 x 10 ⁹ Granula/kg L.G. (AcNPV), pas des effets négatifs
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Lapin, contact, 0.5 ml/animal avec 2.2 x 10 ¹³ Granula de CpGV/L durant 4h, pas des effets négatifs
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Lapin, contact, 0.1 ml/œil avec 2.2 x 10 ¹³ Granula de CpGV/L durant 24h, pas des effets négatifs
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	cochon d'Inde, aspirer, 35 mg CpGV (7 x 10 ⁸ Granula) par m ³ pour 15 min, pas des effets négatifs
Mutagénicité sur les cellules germinales	pas de donnée disponible
Cancérogénicité	pas de donnée disponible
Toxicité pour la reproduction	pas de donnée disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	pas de donnée disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	pas de donnée disponible
Danger par aspiration	pas de donnée disponible

11.2 Informations sur les autres dangers

Non applicable

Rubrique 12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë (courte durée)

Poissons	<i>Oncorhynchus mykiss</i> , 96h LC ₅₀ > 100 mg/l = 2.0 x 10 ⁹ CpGV/L
Crustacés	<i>Daphnia magna</i> , 48h EC ₅₀ > 100 mg/l = 2.0 x 10 ⁹ CpGV/L
Algues/plantes aquatiques	<i>Scenedesmus subspicatus</i> , 72h EC ₅₀ : > 100 mg/l = 2.0 x 10 ⁹ CpGV/L
plante aquatique	<i>Lemna gibba</i> , 07 d EC ₅₀ > 100 mg/l = 3.1 x 10 ⁹ CpGV/L

Toxicité chronique (longue durée)



Poissons	pas de donnée disponible
Crustacés	pas de donnée disponible
Algues/plantes aquatiques	pas de donnée disponible
Autres organismes	pas de donnée disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradabilité abiotique	pH
Dégradabilité physique et photochimique	Lumière UV
Biodégradation	Biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage octanol-eau	pas de donnée disponible
Facteur de bioconcentration	pas persistant, pas bio-accumulés.

12.4 Mobilité dans le sol

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement	L'état de SpliNPV reste longtemps immobilisé dans le sol. Pas d'accumulation.
Tension superficielle	pas de donnée disponible
Adsorption/lixiviation	Absorption d'potentielles dans les couches supérieures du sol organique et une très faible capacité de lessivage vers les couches inférieures.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient pas de substances PBT ou vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce mélange ne présente pas de propriétés de perturbation endocrinienne.

12.7 Autres effets néfastes

Aucun

Rubrique 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Elimination de Produit/ Emballage	Respecter la réglementation locale (très probablement par incinération contrôlée).
Code/marquage des déchets conforme à OMoD	Aucun
Information important pour le traitement des déchets	Aucun
Information important pour le traitement d'eau sale	Aucun
Autre recommandation pour le traitement des déchets	Aucun

Rubrique 14 Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Aucune marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement



Pas de danger pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

Rubrique 15 Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Habilitations Aucune connue

Restrictions d'usage Aucune connue

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Le produit n'est pas soumis à l'obligation d'étiquetage au terme de CE directive

Rubrique 16 Autres informations

Ces indications concernent le produit défini pour le consommateur final. Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

i Révision

Adapté au règlement (CE) n° 2020/878

Date

07. févr. 2023